

**DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE  
EN REPUBLIQUE DU MALI**



**VISITE AU MALI DE M. KOOS RICHELLE**  
**Directeur Général de l'Office de Coopération d'EuropeAid**  
**Du 2 – 4 juin 2010**

**DOSSIER DE PRESSE**

-----



**Sommaire**

<b>1. Introduction.....</b>	<b>2</b>
<b>2. Le Dialogue Structuré .....</b>	<b>2</b>
<b>3. L'Efficacité de l'Aide.....</b>	<b>4</b>
<b>4. Présentation du PARADDER .....</b>	<b>5</b>
<b>5. Annexe.....</b>	<b>6</b>

## 1. Introduction

M. Koos Richelle, Directeur Général de l'Office de coopération EuropeAid de la Commission européenne vient de terminer une visite de trois jours au Mali avec un programme très riche et varié. Durant cette visite, M. Richelle a également porté sa casquette de co-Président du Groupe de Travail sur l'Efficacité de l'Aide de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE). A ce titre, il a eu des rencontres avec des responsables de haut niveau du gouvernement malien, les chefs de mission des Etats membres de l'Union européenne, la communauté élargie des bailleurs et la société civile, afin de faire le point avec les différents bailleurs et le gouvernement sur la mise en œuvre de la division du travail, et les engagements sur l'amélioration de l'efficacité de l'aide.

Dans la matinée du mercredi 2 juin, M. Richelle a participé à l'ouverture et aux travaux du premier séminaire régional sur le Dialogue Structuré, une initiative de la Commission européenne qui vise à optimiser la mise en œuvre de la coopération au développement par une participation effective de la société civile et des autorités locales. Il rencontrera le même jour, au cours d'un déjeuner de travail, les chefs de mission des Etats membres de l'UE présents au Mali, et dans l'après midi le Premier Ministre, S.E. Modibo Sidibé.

Le jeudi 3, une réunion avec la communauté élargie des bailleurs de fonds et la société civile dans les locaux du PNUD. Les discussions ont porté sur l'efficacité de l'aide et la stratégie commune d'aide pays récemment adoptée par le Gouvernement du Mali. En fin d'après midi, M. Richelle a participé à Koulouba, en présence du Chef de l'Etat, des membres du Gouvernement et du corps diplomatique, à la signature d'une convention de financement entre le Gouvernement du Mali et l'Union européenne, pour la mise en œuvre du Programme d'appui à la décentralisation et au développement économique régional, pour un montant de 49,2 milliards de F CFA.

Lors de cette cérémonie, M. Richelle a déclaré : « *La Commission européenne souhaite renforcer les OSC maliennes pour une meilleure participation aux processus démocratique, de réforme de l'Etat et de décentralisation et pour mieux jouer leurs rôles d'acteurs de développement et de changement social. Nos programmes et projets se complètent utilement. Et en définitive, décentralisation, déconcentration, réforme de l'administration doivent profiter aux usagers.* »

La journée du 4 juin a été consacrée à la visite de projets financés par l'Union européenne au Mali, notamment un projet avec Handicap International, le Centre international de gestion des migrations (CIGEM) et l'Agence des technologies de l'information et de la Communication qui a reçu un financement dans le cadre du programme d'appui à la réforme administrative et à la décentralisation (PARAD) du 9<sup>e</sup> FED.

## 2. Le Dialogue Structuré

### **Séminaire de Bamako: composante africaine du Dialogue Structuré**

Le Dialogue Structuré est une initiative d'un an (mars 2010 / mai 2011) lancée par la Commission européenne afin de discuter de la participation des organisations de la société civile et des autorités locales dans la coopération au développement. Pour la première fois, la Commission lance un **processus novateur et global de consultation avec un calendrier et des objectifs précis**. Cette initiative vise à encourager les échanges et à rendre plus efficace la collaboration entre la Commission européenne et la société civile & les autorités locales. Il s'agit également d'œuvrer au renforcement de la confiance et à la recherche d'un consensus.

*Quelles sont les différentes composantes du dialogue?*

Le Dialogue Structuré se compose de réunions de travail à Bruxelles (pour dialoguer avec les organisations européennes) ainsi que de séminaires continentaux (pour dialoguer avec les organisations des différents continents). Le Séminaire de Bamako, organisé du 2 au 4 juin 2010, est la **composante africaine de ce processus global de concertation multi-acteurs**.

### ***Qui y prend part?***

La Commission européenne de Bruxelles est à l'origine de cette initiative. Le Parlement européen et les États membres de l'UE participent également à ce dialogue en leur qualité de décisionnaires au niveau européen.

Du côté de la société civile, le dialogue structuré regroupe des ONG, syndicats, fondations, associations de femmes, de promotion des droits de l'homme, organisation de jeunes, secteur coopératif etc. Les autorités locales (municipalités, provinces, régions) sont également parties prenantes au processus, notamment avec la tenue d'une journée spécifique sur leurs rôles dans le développement.

### ***Séminaire de Bamako: écouter les organisations africaines engagées dans le développement.***

Le Séminaire de Bamako est **le premier événement continental** (sur 4 séminaires prévus en 2010 et 2011) à se tenir dans le cadre du Dialogue structuré. Cet événement a été pensé pour **intégrer les perspectives et les voix venues des organisations de la société civile et des autorités locales africaines**. Pendant l'événement, les représentants africains ont nourri les débats grâce à leur expérience et à leur expertise spécifique. Les différents contextes ont été abordés car 14 pays africains étaient ciblés (Mali, Sénégal, Burkina Faso, Niger, Kenya, Ghana, Afrique du Sud, Ouganda, Ethiopie, Zimbabwe, Bénin, RDC, Cameroun, Mozambique).

### **120 personnes se sont réunies pendant 2 jours:**

- 70 représentants de la société civile et des autorités locales de 14 pays africains
- 10 représentants de la société civile et des autorités locales de l'Union Européenne
- 30 représentants des Délégations de l'Union européenne en Afrique et de la Commission européenne de Bruxelles
- 3 représentants du Parlement européen
- Représentants des Etats européens comme la France, la Belgique, l'Italie, l'Espagne

### ***2 jours de discussions organisés en groupes de travail (2 et 3 juin)***

Les travaux ont été lancés par le Premier Ministre du Mali Modibo Sidibé puis les participants se sont réunis en groupes de travail pour aborder des **questions politiques/stratégiques mais aussi plus opérationnelles**: comment les organisations européennes et africaines peuvent-elles travailler de façon plus complémentaire? Comment les initiatives de la société civile peuvent-elles être mieux connues et coordonnées? Ces initiatives doivent-elles être alignées sur les stratégies de développement définies par les autorités? Comment la Commission européenne peut-elle adapter ces instruments de financement en prenant en compte la diversité des contextes et des acteurs africains?

### ***Le 4 juin: journée consacrée aux Autorités Locales dans le développement***

Cette journée a pour but de stimuler le dialogue entre la Commission européenne et les autorités locales afin de favoriser les échanges d'information et d'expérience. Environ **50 représentants de collectivités territoriales** de 14 pays africains sont réunis à Bamako pour aborder des défis politiques mais également opérationnels des territoires africains. Les discussions abordent notamment les appuis potentiels de la coopération européenne ainsi que le rôle des plateformes et réseaux de collectivités territoriales.

### **Des conclusions de Bamako nourriront les futures discussions en Europe et sur les autres continents.**

Au niveau des résultats, les participants ont insisté sur la nécessité pour les organisations de démontrer leur **valeur-ajoutée** lorsqu'elles agissent sur un territoire donné. Pour ce faire, les organisations de la société civile doivent se spécialiser dans des secteurs particuliers et travailler en étroite **collaboration avec les autorités locales et nationales**. Il a été également souligné qu'il fallait éviter la compétition entre les organisations européennes et les organisations locales mais il s'agissait de travailler de manière **complémentaire**. Pour ce faire, les partenaires techniques et financiers comme la Commission européenne doivent adapter et simplifier leurs procédures en fonction des contextes nationaux.

Le séminaire de Bamako se conclut le 4 juin mais le processus du Dialogue structuré continue jusqu'en mai 2011. **Les conclusions et recommandations des participants seront intégrées dans les futures discussions** qui se dérouleront à Bruxelles ainsi qu'en Amérique Latine, en Asie et dans les pays du voisinage de l'UE. Pour s'assurer que les voix africaines soient correctement relayées au niveau global, les participants ont désigné 5 représentants qui seront invités à participer au prochain rendez-vous qui se tiendra à Bruxelles le 12 juillet 2010. M. Bakary Doumbia, président de la Fédération des collectifs d'ONG (FECONG) du Mali, fait partie de cette délégation.

A la fin du processus, en mai 2011 à Budapest (Conférence finale du Dialogue Structuré organisé sous la présidence hongroise de l'UE), il est attendu que les parties prenantes au dialogue traduisent dans le concret les recommandations qui auront fait consensus. La Commission européenne envisage de se baser sur ces recommandations pour préparer les prochaines réformes de la coopération européenne.

Le compte-rendu du séminaire sera très bientôt disponible sur Internet à travers le "Helpdesk pour la société civile – CISOCH", accessible par <http://ec.europa.eu/europeaid/dialogue>

Pour plus d'information: [europeaid-structured-dialogue@ec.europa.eu](mailto:europeaid-structured-dialogue@ec.europa.eu)

### **3. L'Efficacité de l'Aide**

Le Mali est membre du Groupe de Travail sur l'Efficacité de l'Aide, ce partenariat mondial unique qui réunit quelques 80 partenaires, représentant les pays en développement, les bailleurs bilatéraux et multilatéraux, des représentants des Fonds mondiaux, de la société civile et des parlements nationaux, pour discuter des politiques en matière d'aide au développement. Hébergé à l'OCDE qui lui fournit l'assistance technique et budgétaire, ce partenariat a pour mission d'accélérer la mise en œuvre de la Déclaration de Paris signée en 2005 et de l'Agenda d'Action d'Accra de 2008 pour une meilleure harmonisation et efficacité de l'aide.

Les 2, 3 et 4 juin, à Bamako, à la demande du gouvernement malien, Mr Koos Richelle a participé en qualité de co-président du Groupe de Travail sur l'Efficacité de l'Aide à une série de réunions techniques de haut niveau avec des représentants du gouvernement, des partenaires techniques et financiers, de la société civile et du secteur privé. Ces réunions avaient pour objectif d'identifier quelques actions techniques ou politiques pouvant être engagées par le Groupe de Travail sur l'Efficacité de l'Aide afin de soutenir les efforts en cours au Mali pour améliorer l'efficacité de l'aide. Le Mali bénéficie de l'avis de tous d'une très bonne qualité de dialogue entre l'ensemble des partenaires. Des efforts significatifs ont été développés pour mettre en place des processus structurants et un dialogue régulier entre le gouvernement et ses différents partenaires. Ainsi, les partenaires techniques et financiers, représentés par une Troïka, rencontrent régulièrement le Ministre de l'Economie et des Finances et participent à des commissions mixtes thématiques une à trois fois par an. Autre exemple, le gouvernement, les acteurs de la société civile et les donateurs ont élaboré une Stratégie Commune Assistance Pays. Cette SCAP est assortie d'un plan d'action qui vise à définir les

actions de soutien à la politique de réduction de la pauvreté et de croissance du pays, tout en mettant en œuvre les principes et les engagements de la Déclaration de Paris et de l'Agenda d'Action d'Accra. Au cœur du dispositif se trouve le secrétariat à l'harmonisation de l'aide au sein du Ministère de l'Economie et des Finances présidé par M. Mamadou Dembelé qui est notamment chargé de la mise en œuvre du plan national sur l'efficacité de l'aide.

Rencontrant au total quelques 40 interlocuteurs, Mr Richelle a pu mesurer, au cours de discussions franches et cordiales, les progrès mais aussi les progrès encore trop lents dans des domaines qui conditionnent une meilleure efficacité de l'aide. Ces forces et ces faiblesses de l'aide au Mali sont connues et ont été présentées lors notamment de la seconde enquête de suivi de la Déclaration de Paris pilotée, en 2008, au niveau de la présidence, par M. Modibo Makalou, également représentant du Mali au GT EFF. Ainsi l'alignement, c'est à dire l'utilisation et le renforcement par les partenaires du Mali de ses systèmes et de ses institutions et non le recours à des systèmes parallèles qui freine l'appropriation par le pays de son propre développement, demeure un domaine où les progrès sont trop lents.

Les discussions ont permis d'identifier quelques actions que le Groupe de Travail sur l'Efficacité de l'Aide pourrait accomplir ou soutenir pour permettre d'accélérer le changement dans ce domaine au Mali. Parmi elles, figurent la réalisation d'une étude approfondie sur les contraintes des bailleurs, sur le terrain et au niveau de leurs sièges, pour mettre en œuvre le changement auquel ils se sont engagés à Paris et à Accra de même qu'une enquête de suivi des dépenses publiques jusqu'à leur point de destination.

Le secteur de la santé a été retenu comme secteur témoin pour avancer plus avant dans l'utilisation et le renforcement des systèmes nationaux. Ce choix résulte de l'observation que ce secteur est plus avancé que d'autres sur le plan de sa programmation et de son organisation grâce au leadership du directeur de la Cellule de Planification Stratégique du Ministère, Mr Salif Samake, également co-président du Groupe mondial sur l'efficacité de l'aide et la santé. Un progrès accéléré de l'efficacité de l'aide dans le domaine de la santé pourrait encourager les autres secteurs à se réformer et à avancer plus vite avec l'ensemble des partenaires, plaçant ainsi le Mali favorablement au moment du quatrième Forum de Haut Niveau sur l'efficacité de l'aide, qui se tiendra en Corée, les 29 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2011.

A deux ans de l'échéance présidentielle, et alors que de nombreux rendez-vous clés sont attendus en 2010 et 2011 en matière de dialogue avec les donateurs, le Mali a la possibilité de saisir sa chance pour progresser plus vite et de démontrer dans 18 mois des progrès tangibles dans la gestion, l'utilisation et les résultats de l'aide. Une proposition concrète d'appui a été formulée et devrait être transmise officiellement au GT EFF prochainement. Mr Richelle a d'ores et déjà annoncé que des réponses positives et concrètes y seraient apportées.

#### **4. Présentation du PARADDER**

Le Gouvernement du Mali est engagé depuis plusieurs années dans une ambitieuse politique de décentralisation administrative et de réforme de l'Etat qui a déjà bénéficié de par le passé du plein appui de l'Union européenne. La présente contribution devrait permettre de continuer à soutenir les efforts du Gouvernement afin de rendre la décentralisation plus efficiente.

Son objectif principal étant de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers la poursuite de la mise en œuvre du Programme Développement Institutionnel et du Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation. Ce soutien financier de l'UE au gouvernement du Mali sera apporté sous forme d'un appui budgétaire pour un montant de 28,8 milliards de F CFA, et d'un appui institutionnel pour accompagner la mise en œuvre effective des politiques de réforme de l'Etat et de décentralisation.

Aussi, au regard de l'importance de la décentralisation dans le développement économique régional, ce nouveau programme accompagnera le développement économique des régions du Nord et du Delta central du Niger, dans une perspective de renforcement du rôle des acteurs locaux et notamment des Assemblées régionales et Collectivités régionales ainsi que du secteur privé.

Outre le montant qui vient d'être alloué par la Commission européenne, le PARADDER bénéficie également de financements complémentaires de la Belgique et de l'Allemagne, respectivement pour 1,18 milliards de FCFA et 1,9 milliards de F CFA.

A cet égard, le volet appui institutionnel aux Assemblées régionales sera confié à la Coopération Technique Belge (CTB) et allemande (GTZ). Cette approche confirme l'engagement de l'Union européenne à travailler avec les autres bailleurs de fonds et le gouvernement du Mali, en tenant compte des avantages comparatifs de chaque intervenant, dans l'esprit de la Stratégie commune d'assistance pays (SCAP).

## **5. Annexe**

Discours prononcé par M. Koos Richelle lors de la cérémonie de signature du PARADDER